

Au **Coeur** DE SAINT-PIERRE

#33

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



CONSTRUIRE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

LES QUARTIERS DE DEMAIN

05

MUNICIPALITÉ

Restructuration
des services

10

DOSSIER

Rétrospective
des réunions publiques

14

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Points
d'étapes



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
P.4

MUNICIPALITÉ
NOUVEL ORGANIGRAMME
P.5

ÉLECTIONS
ÉVOLUTION DU
DÉCOUPAGE ÉLECTORAL
P.6

RÉALISATION
RÉALISATIONS ET PROJETS
P.8

LE DOSSIER
LES RÉUNIONS DE QUARTIER
P.10

DÉVELOPPEMENT DURABLE
ÉVÈNEMENTS MARQUANTS
ET POINTS D'ÉTAPES
P.14

SOLIDARITÉ
OPÉRATIONS OCTOBRE ROSE
ET NOVEMBER
P.15

VIE SPORTIVE
LES ACTIVITÉS SPORTIVES
P.16

HISTOIRE
LE PONT DE BATS
P.17

DÉMOCRATIE
EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES
P.18

L'AGENDA
ÉVÈNEMENTS SPORTIFS / CULTURELS
P.19

CŒUR D'ARTICHAUT
LES ATELIERS DE L'AQM
P.20

Une nouvelle année est toujours porteuse d'optimisme et de bonnes résolutions, mais c'est aussi l'occasion de prodiguer des remerciements.

Je tiens à remercier le travail et l'engagement des acteurs associatifs qui, au quotidien, contribuent au rayonnement de notre commune, le lien entre la collectivité, les associations et leurs bénévoles est essentiel.

Je souhaite également remercier tous les agents de la commune et du CCAS qui œuvrent tout au long de l'année pour le bien être des habitantes et des habitants de Saint-Pierre-du Mont, pour que notre ville soit propre, accueillante, dynamique, une ville où il fait bon vivre.

En avril 2023, une nouvelle organisation a été mise en place avec la nomination d'un Directeur Général des Services, un organigramme réfléchi et adapté aux attentes et aux besoins du service public. Je vous laisse le soin d'en découvrir tous les contours dans l'article consacré à l'intérieur du magazine.

L'année 2023 a été une année difficile voire anxiogène avec des crises qui ont secoué le monde et notre pays. Les événements récents au Moyen-Orient ne font pas oublier la guerre en Ukraine qui dure depuis bientôt deux ans. Les émeutes dans notre pays, fin juin, ont semé l'effroi et la désolation dans beaucoup de communes. Les élus que nous sommes, doivent être vigilants, apaiser les tensions, mais certainement pas les attiser comme certains ont pu le faire.

Notre commune peut s'enorgueillir d'un programme d'animation fourni : la biennale de la photographie avec 60 photos exposées dans les jardins publics, le marché des producteurs à la base de loisirs de Ménasse, les manifestations de fin d'année, le forum des associations auquel la quasi-totalité des associations participent...

Sans m'étendre sur les réalisations de l'année, je veux en citer une : la livraison de la liaison cyclable entre l'EMS et l'école Jules Ferry, initiative du Conseil Municipal des Jeunes, preuve de leur implication et de leur envie d'œuvrer pour leur commune.

L'année 2024 verra l'aboutissement de certains projets : l'aménagement d'un pôle accueil population dans les locaux de l'ancienne mairie, le démarrage de la 2ème micro-forêt dans le quartier de la Tuilerie, la réception de la construction du nouveau chalet de la Moustey, le démarrage de l'aménagement du centre-ville, sans oublier tous les travaux concernant la sobriété énergétique et les mobilités actives.

« Plus vite, plus haut, plus fort ensemble » : la devise de l'olympisme aura tout son sens avec l'ensemble des animations sportives en 2024 qui seront organisées par le service des sports, accompagné par toutes les sections du Sporting Club Omnisports de Saint-Pierre-du-Mont...

Le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons tous nos vœux de santé, de réussite, de moments de plaisirs partagés, une année positive et passionnée.

Excellente année 2024.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Au cœur de Saint-Pierre - n°33

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
1 avenue Georges Sabde / 40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 75 31 07 / mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC
(gestion forestière durable certifiée)
Directeur de la publication : Joël Bonnet
Rédaction et édition : Sabine Darré et
mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Mise en page : Jum Communication
Crédit photos : Mairie de Saint-Pierre-du-Mont / Léa Krzykawiak
Illustration BD : GOB - Imprimé en France
Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

1

BIENVENUE AUX NOUVEAUX SAINT-PIERROIS(ES)!

Le 24 novembre 2023, le maire Joël Bonnet et le Conseil municipal, ont accueilli, à l'Hôtel de Ville, les nouveaux arrivants dans la commune de Saint-Pierre-du-Mont. Ce fut pour l'équipe municipale, l'occasion de présenter la commune et ses infrastructures, les projets en cours et à venir, ainsi que les nombreuses animations organisées. Un moment d'échange convivial avec les élus. Les néo saint-pierrois ont pu bénéficier des informations par les partenaires de l'événement : le SICTOM du Marsan, le réseau TMA, Mont-de-Marsan Tourisme et ainsi que le Théâtre de Gascogne.

2

CONFECTION ET INSTALLATION

Accompagnés par l'équipe du secteur Espaces Verts de la Ville de Saint-Pierre-du-Mont, les élèves de l'IME Saint-Exupéry et des accueils périscolaires des écoles Jules Ferry, Frédéric Mistral et Biarnès ont participé début décembre à la mise en place des décorations de Noël qu'ils avaient eux-mêmes confectionnées. À noter : les résidentes de l'EHPAD de Saint-Pierre-du-Mont ont tricoté es écharpes installées sur les personnages implantés au cœur de ville.

1

2

3

4

Arrêt SUR IMAGES

3

350 AÎNÉS AU SON DE SUPER MUSETT

Le traditionnel repas des aînés, offert par le CCAS de Saint-Pierre-du-Mont s'est déroulé le samedi 6 janvier 2024 à l'Espace Multisports Saint-Pierrois. 350 personnes environ, se sont données rendez-vous pour partager un moment convivial et musical avec l'orchestre "Super Musett".

La municipalité adresse ses remerciements aux élèves de l'école Frédéric Mistral ainsi qu'aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants pour la confection des cartes de vœux qui ont été distribuées ce jour-là.

Les aînés n'ayant pu venir à ce repas ont pu recevoir en mairie un coffret gourmand des mains des élus du conseil municipal. Des élus sont venus livrer les coffrets pour ceux qui ne peuvent se déplacer.

650 coffrets ont été ainsi distribués

4

LES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

C'est à la Maison du Temps Libre que le mercredi 24 janvier 2024 le Maire, Joël Bonnet, a présenté ses vœux lors de sa cérémonie des vœux institutionnels. Entouré par le conseil municipal, et de nombreuses personnalités, dont le Président de Mont-de-Marsan Agglomération Charles Dayot et les conseillers Départementaux Julien Paris et Patricia Beaumont, le Maire après une rétrospective de l'année passée, a présenté les projets en cours et à venir portés par la municipalité de Saint-Pierre-du-Mont.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

... L'ORDRE DU JOUR DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



MERCREDI 13 DECEMBRE

Dossier PROCES - VERBAL

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 09.10.2023

Dossier BUDGET- FINANCES

- 2 - Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024
- 3 - Adoption règlement budgétaire et financier
- 4 - Fongibilité des crédits budgétaires en section de fonctionnement et en section d'investissement
- 5 - Amortissements
- 6 - Décision modificative n°2 - exercice 2023 - budget Pôle Santé et maison des projets
- 7 - Budget principal - reprise sur provision
- 8 - Budget principal - subvention d'équipement au Sydec
- 9 - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif principal 2024
- 10 - Avance de trésorerie au budget du C.C.A.S.
- 11 - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif Pôle Santé et Maison des projets 2024

Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 12 - Création d'un emploi permanent à temps complet justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la Loi
- 13 - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- 14 - Présentation du rapport social unique - Année 2021

Dossier DOMAINE ET PATRIMOINE

- 15 - Acquisition de la parcelle AE31
- 16 - Vente d'un terrain à la SAS ALTAE
- 17 - Vente d'un terrain
- 18 - Vente d'un terrain
- 19 - Vente d'un terrain à la SCI du Castera
- 20 - Règlementation des occupations du domaine public

Dossier AFFAIRES GENERALES

- 21 - Dispositif d'aide au financement du permis de conduire - année 2024
- 22 - Dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique - exercice 2024
- 23 - Création d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,
- Questions diverses.

Recensement de la population à Saint-Pierre-du-Mont

Le recensement de notre commune se déroulera
au cours du premier semestre 2025

Les administrés désirant être « agent recenseur » peuvent se faire connaître soit par mail : mairie@saintpierredumont.fr
soit en s'adressant directement à l'accueil de la mairie.

L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DES SERVICES MUNICIPAUX UN NOUVEL ORGANIGRAMME

Organiser les services municipaux suppose de concevoir, à partir des orientations définies par le maire et le Conseil municipal, une structure découlant ou tenant compte des compétences, des missions et des activités. La ville de Saint-Pierre-du-Mont a nommé un Directeur Général des Services en la personne de **Guillaume Rayssiguier**. A sa prise de fonction, et après un temps dédié au diagnostic, Guillaume Rayssiguier a proposé une nouvelle articulation des services et des missions, par le biais, notamment d'un organigramme hiérarchique et fonctionnel. Cette structuration nouvelle formule a été actée par l'équipe municipale.

Une collectivité en capacité de s'adapter

Les missions de service public sont très variées. Elles répondent aux nécessités d'intérêt général en respectant certains principes :

- le principe d'égalité : la relation aux administrés doit être la même pour tous
- le principe de continuité, il suppose un fonctionnement régulier
- le principe de mutabilité : il signifie que l'activité devra pouvoir évoluer pour s'adapter aux besoins de la population.

L'organisation des services municipaux doit permettre de satisfaire à ces exigences et principes mais également à chaque agent, acteur incontournable, de connaître son positionnement et maîtriser parfaitement son environnement.

Les règles de sa conception doivent intégrer l'ensemble des éléments de fonctionnement et de gestion pour atteindre les objectifs de la collectivité. Elles permettent d'animer et de rendre opérationnel le projet politique.

Lors de sa prise de fonction, Guillaume Rayssiguier a déclaré : « Saint-Pierre-du-Mont s'étend sur 2625 hectares et a récemment franchi le seuil des 10000 habitants. Son cadre, sa richesse associative, ses offres de services en font une commune attractive. Au-delà des enjeux actuels auxquels doivent faire face les collectivités territoriales, notre commune en perpétuelle évolution doit avoir la capacité de s'adapter pour répondre aux besoins de la population. Il s'agit désormais de redéfinir un nouveau cycle pour consolider ce qui a été fait et viser de nouveaux objectifs : mettre en place une organisation destinée à optimiser le service rendu aux administrés ; faciliter l'accès au service public ; répondre aux enjeux contextuels et locaux. »

A Saint-Pierre-du-Mont, les 65 agents de la collectivité représentent un panel de métiers élargi

Equivalent temps plein :

- Ville : 62,7

Pourcentage travailleur handicapés :

- Ville : 19,36 %

Les effectifs sont répartis au sein des 3 filières suivantes :

- Technique : 67,7% (soit 44 agents)
- Administrative : 24,6% (soit 16 agents)
- Sportive : 7,7% (soit 5 agents)

Les effectifs sont répartis sur les 3 catégories comme suit:

- Les agents de catégorie A représentent 4,61% du total des effectifs ville (soit 3 agents)
- Les agents de catégorie B représentent 20% du total des effectifs ville (soit 13 agents)
- Les agents de catégorie C représentent 79,39% du total des effectifs ville (soit 49 agents)

La nouvelle organisation des services

L'organisation proposée s'articule autour de trois principaux paramètres :

les ressources humaines de la collectivité : effectifs, filières, grades, compétences, spécificités, technicités ; les ressources matérielles et immobilières : organisation des postes de travail par service, moyens mis à disposition ainsi que les ressources budgétaires de la collectivité.

La direction générale des services (1 agent)

Les services supports

- Secrétariat des élus-DGS et affaires générales (1 agent)
- Finances, commande publique et perspectives budgétaires (3 agents)
- Service des ressources humaines (2 agents)

Les services opérationnels

- « Communication, culture et vie associative » (2 agents)
- « Cadre de vie et transition énergétique » (38 agents)
- « Sports et vie associative sportive » (12 agents)
- « Accueil et démocratie locale » (5 agents)
- « Chargé de missions : suivi de projets associatifs » (1 agent)

L'organigramme complet de la ville de Saint-Pierre-du-Mont est consultable sur le site Internet : <https://saintpierredumont.fr>

ÉVOLUTION DU DÉCOUPAGE ÉLECTORAL POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

Une nécessité face à la taille de la commune

La population de la commune s'accroît d'année en année, donc, par voie de conséquence, le nombre d'électeurs.

Pour cette raison, en 2024, deux nouveaux bureaux de vote sont créés pour ramener chaque bureau à moins de 1000 électeurs. Ce travail de redécoupage est très complexe pour assurer une bonne répartition en nombre de votants.

Deux bureaux supplémentaires

La base de cette nouvelle répartition a été de redéfinir le découpage électoral, à partir des 6 bureaux de vote actuels, en fonction du nombre de votants dans chacun d'eux. Ainsi, il a été déterminé un bureau 7 pour décharger les bureaux 3 et 4 (zone comprise entre la voie ferrée à l'est de Saint Pierre et l'avenue de saint Sever). Un bureau 8, reprenant des votants des bureaux 1, 2, 5 et 6 assurera une meilleure répartition dans la partie ouest de l'avenue de saint Sever.

La carte du nouveau découpage électoral vous donnera les premières indications, mais naturellement chaque électeur dont le bureau de vote a changé recevra une nouvelle carte d'électeur.

De nouveaux emplacements pour les bureaux

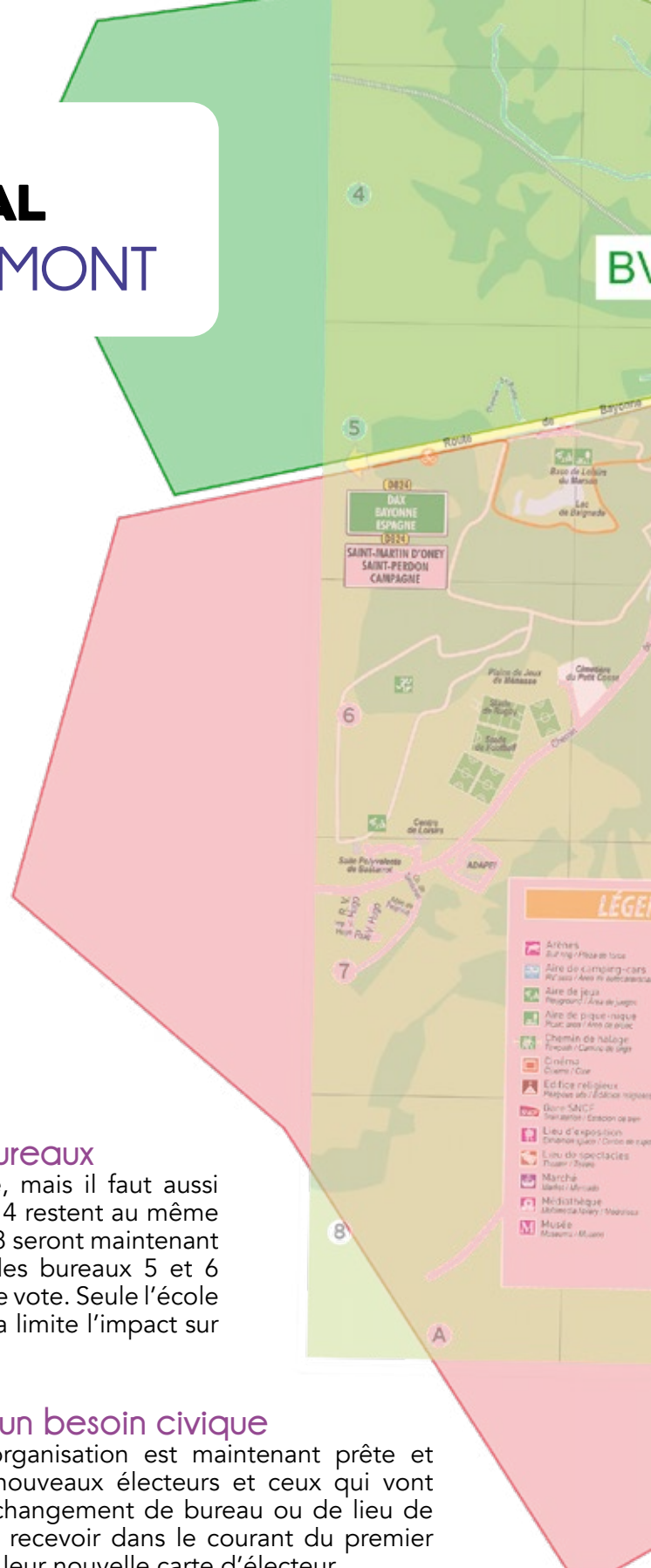
Naturellement, redécouper est une première étape, mais il faut aussi prévoir les nouveaux bureaux. Si les bureaux 1, 2, 3, 4 restent au même endroit, les bureaux 5 et 6 ainsi que les bureaux 7 et 8 seront maintenant situés à l'EMS. Cette modification géographique des bureaux 5 et 6 facilitera grandement la préparation des locaux pour le vote. Seule l'école du Biarnès accueillera encore les bureaux 3 et 4, cela limite l'impact sur les écoles.



Mais... un besoin civique

Cette réorganisation est maintenant prête et tous les nouveaux électeurs et ceux qui vont avoir un changement de bureau ou de lieu de vote vont recevoir dans le courant du premier trimestre, leur nouvelle carte d'électeur.

Mais, le **9 juin 2024**, lors des élections européennes, les bureaux devront avoir des présidents et des assesseurs. Pour les présidents, les 8 adjoints au maire seront mobilisés, mais il faut des assesseurs. Si vous voulez donner quelques heures pour permettre à vos concitoyens d'accomplir leur devoir de citoyen, vous pouvez vous signaler auprès de l'accueil de la mairie.

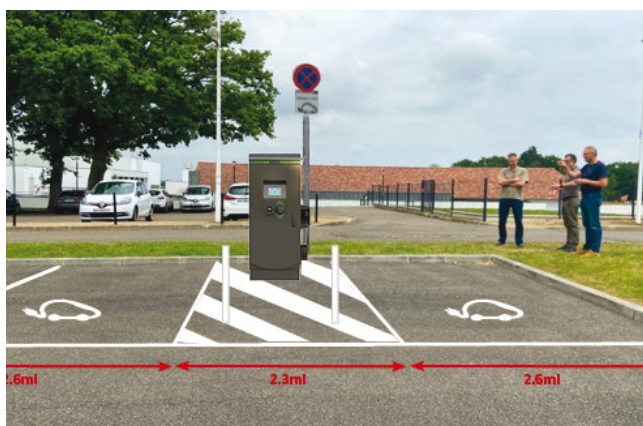




RÉALISATIONS ET PROJETS

EN COURS ET À VENIR

LES RÉALISATIONS



Borne de recharge électrique

La proposition de l'installation d'une nouvelle borne électrique a été faite à la commune de Saint-Pierre-du-Mont par Mont-de-Marsan Agglomération, l'EPCI détenteur de la compétence correspondante. Cette prestation a été confiée au SYDEC.

La borne sera installée sur le parking du complexe tennistique. Un lieu idéal proche de différentes activités sportives. Les pratiquants pourront recharger aisément leur véhicule, en bord de rue. Ce pôle de rechargement comporte deux bornes doubles. Rappelons qu'une première borne de recharge avait été installée sur le parking de la mairie voici quelques années. Elle est, naturellement, toujours en fonctionnement.

Relamping

Les deux dernières salles (construites en 2008) de l'Espace Multisports Saint Pierrois, encore équipées de tubes fluo compacts et de projecteurs à iodure métallique, ont été relampées. Il s'agit du Dojo 3 et de la salle de basket - mur à gauche.

Des éclairages LED ont ainsi été installés dans l'objectif de faire des économies d'énergie. Pour information, la durée de vie d'une lampe LED est, en moyenne de 50 000 heures, soit à peu près 20 ans.

Acquisition d'un fourgon électrique

Dominique Cazaux, responsable du service « Cadre de vie et Transition énergétique », explique : "Une opportunité s'est présentée, il y avait une prime étatique importante équivalent à 40% du prix du véhicule disponible sur ce type de matériel. Le fourgon de 14 m³ va être équipé d'un intérieur « type atelier » et, il servira pour les travaux de maintenance dans les écoles. Ce fourgon remplacera un fourgon diesel en fin de vie. Il sera rechargé aux ateliers municipaux qui disposent d'une prise spécifique."





DU CÔTÉ DES CHANTIERS ...



Le « Chalet » de Lamoustey

Depuis le mois de juin 2023, le nouveau "chalet" de Lamoustey est en construction, dans le prolongement du bâtiment 1.

Ce nouvel espace d'environ 240 m² sera doté de trois salles d'activités : la plus grande, d'une surface de 100 m², est divisible grâce à l'installation d'un mur mobile, les deux autres auront une superficie respective de 45 et 30 m². Un coin cuisine est également prévu, ainsi que de nombreux espaces de rangement.

Ce « Chalet » sera principalement affecté à l'AQM dans le cadre des activités qui sont proposées aux habitants du quartier (aide aux devoirs, accueil de loisir, ateliers divers, etc.).

Ce bâtiment sera sous vidéoprotection, alarme intrusion et contrôle d'accès grâce à un système de cylindres électroniques.

La livraison est prévue pour le mois de juin 2024.



La résidence sénior inclusive

La résidence Camille Brettes va prochainement faire l'objet d'une extension par le bailleur social XL Habitat. Ce sont ainsi 46 nouveaux logements conventionnés, dont deux maisons, qui verront le jour entre les avenues Camille Brettes et Lamarque-Cando.

Seuls quatre de ces logements, seront accessibles depuis l'avenue Lamarque-Cando.



RÉUNIONS PUBLIQUES LES HABITANTS S'EXPRIMENT

Au cours du dernier trimestre 2023, cinq réunions publiques ont été organisées, permettant ainsi aux habitants des quartiers, d'échanger avec la municipalité. Différents thèmes ont été abordés : l'aménagement des espaces publics du quartier de La Moustey ; projet d'aménagement du Centre-ville ; micro-forêts (Pouy et Tuilerie) ; projet zone 30 ; les quartiers Tuilerie et Mont-Alma ; projet Nexity ; les actions menées dans les quartiers et différents sujets (voirie, sécurité, stationnements, etc.).

Voici le retour promis par M. le Maire lors de ces rencontres :

UNE PARTICIPATION TRÈS SATISFAISANTE



Michel Tribout,

Adjoint au maire, en charge de la Vie des quartiers et de la Démarche locale et Service à la Population, livre ses impressions sur la tenue des réunions publiques :

«Ce qui est en premier lieu remarquable, c'est la participation de la population à ces réunions qui a quasiment doublé par rapport aux réunions des années précédentes. Nous avons noté que les habitants qui sont intervenus étaient bien informés, et ce, sur de nombreux dossiers. Du coup, les questions qu'ils ont posées étaient, pour la plupart, très précises. Il nous appartenait ensuite, à nous membres de la municipalité, de présenter et d'expliquer des éléments complémentaires un peu moins connus des habitants. Cela a été vrai notamment pour des explications de procédures de fonctionnement et donc d'interventions sur le terrain de certains services ; sur de nouvelles règles ou directives mises en place et sur de nouveaux projets en cours ou à venir.

Voici une liste des principaux points évoqués :

- **La voirie** : les habitants identifient mieux le fait que la compétence voirie est gérée par Mont-de-Marsan agglomération. Nous avons eu donc moins de questions à ce sujet.





- **L'extinction de l'éclairage public** : nous avons expliqué la démarche, les habitants ont compris le souci d'économie que nous devons faire par rapport au budget de la ville, l'économie de consommation. Nous avons rappelé que, après une année d'observation, nous ferons un bilan, notamment sur les horaires et les choix des emplacements ...
- **Les incivilités et le stationnement** : ces réunions ont l'avantage de permettre de désamorcer certaines polémiques, par exemple, en ce qui concerne les incivilités. Certains "rodéos" ont été traités avec les services de police, ainsi que les stationnements à Ménasse (panneau-tique, prise d'un arrêté, etc.). Cela nous permet d'anticiper certains axes de réflexion, de réajuster certaines pistes, d'en envisager d'autres.
- **Les zones 30** : nous avons rappelé notre volonté de passer à la vitesse obligatoire à 30 dans les quartiers et de faire des sens de circulation. Nous l'avons déjà mis en place à certains endroits et on continue à le faire en concertation avec les habitants.
- **Nouveau lotissement** : présentation de l'avancée sur le site des anciens tennis. Si tout va bien, au premier trimestre 2026, les bâtiments seront terminés. À la Moustey, un bâtiment a été racheté pour édifier la maison des projets.
- **Micro-forêt** : la micro-forêt du Pouy est une réussite. La deuxième réunion pour la micro-forêt de la Tuilerie a été organisée. C'est démarré et nous nous félicitons de l'implication des habitants : de plus en plus de volontaires laissent leurs coordonnées pour participer.

J'ai relevé aussi, parallèlement à la participation constructive des habitants, que bon nombre d'entre eux ont tenu à féliciter l'action qualitative, efficace et réactive du personnel municipal. Un encouragement bien apprécié !»

RENCONTRE AVEC M. LE MAIRE

VENEZ RENCONTRER ET ÉCHANGER AVEC
JOËL BONNET,
MAIRE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

5
R
E
N
D
E
Z
-
V
O
U
S

JEUDI 29 SEPT. - 18H30

CENTRE VILLE - MÉNASSE
Forum de la Culture et des Loisirs, av. du 21 août.

JEUDI 6 OCT. - 18H30

BIARNÈS - LE POUY - BOURRASSÉ
Lycée Jean Cassaigne, av. JF Kennedy.

JEUDI 13 OCT. - 18H30

BRÉMONTIER - DOMINANTE
Espace Multisports Saint-pierrois, rue de la Provence.

JEUDI 20 OCT. - 18H30

MANOT
Cinéma « Les Toiles du Moun », route de Bayonne.

JEUDI 27 OCT. - 18H30

TUILERIE - MONT-ALMA
Lycée Jean Cassaigne, av. JF Kennedy.

OUVERT À TOUS





VERBATIM DES RÉUNIONS / EXTRAITS QUESTIONS-RÉPONSES

VOIRIE - CIRCULATION :

- "Je suis inquiet de la vitesse excessive sur Menasse; problème de sécurité; la piste cyclable est primordiale !"
- > *Nous envisageons l'aménagement de plateaux ou chicanes; la première phase de la piste cyclable est décalée à 2024 pour l'obtention de subventions; une phase par an a priori. Des mesures de vitesse ont été réalisées en mars 2019 au niveau de l'IME. La vitesse moyenne s'établit à 60 km/h pour les véhicules entrants dans le quartier (V85 = 71 km/h) et 62 km/h pour les véhicules sortants (V85 = 74 km/h).*
- "Quel sera le coût global?"
- > *150 000 € par tranche via un fonds de concours versé à l'agglomération sur plusieurs années.*
- "Quelle est la planification d'aménagement de la piste cyclable le long du chemin de Menasse?"
- > *Il y a 3 phases; nous avons prévu une phase par an si tous les voyants sont au vert.*
- "Ces nouveaux habitants (NEXITY), ils vont sortir sur Mt Alma ou Kennedy?"
- > *Ils sortiront des deux côtés et il n'y a pas de liaison routière entre les deux.*
- "Avec la circulation qu'il y a actuellement sur Mt Alma, pourquoi ne pas les faire entrer par Mt Alma et sortir sur Kennedy?"
- > *Cette solution générerait beaucoup de trafic à l'intérieur du site et ne résoudrait aucun problème.*
- "L'étroitesse des trottoirs pose problème lors de la collecte des ordures ménagères, car les bacs individuels restent dessus et gênent !"
- > *Il appartient à chacun de les sortir et de les rentrer aux horaires prévus par le règlement de collecte.*



DÉVELOPPEMENT DURABLE - SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :

- "Pensez-vous investir pour le chauffage des bâtiments de la commune ? Des robinets thermostatiques notamment, ici il n'y en a pas (FORUM)."
- > *Il s'agit d'une préoccupation majeure; j'ai parlé de l'EMS; nous avons un remplacement de mode de chauffage en cours à l'ancienne mairie; également sur la salle D (raccord géothermie); cela sera pris en compte dans tous les nouveaux bâtiments.*
- Une dame évoque l'éclairage EMS : "c'est Versailles". Elle est en colère contre l'extinction, car, habitant en résidence, lorsqu'elle sort son chien après 22h30, il fait noir et elle s'est "cassé la figure" 2 fois
- > *Il est bien précisé que l'éclairage est programmé jusqu'à 22h30 à l'extérieur et fonctionne sur détection après 22h30 à l'intérieur du complexe.*
- Une personne précise que les économies avec l'éclairage, c'est bien, mais en mai-juin, l'éclairage reste allumé lorsque le jour se lève. Il demande s'il ne serait pas possible d'effectuer une programmation pour mai-oct puis pour nov-avril.
- > *Les armoires d'éclairage sont équipées d'un dispositif automatique "radiolite" qui pilote l'allumage et l'extinction en fonction des heures de lever et de coucher du soleil.*



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME :

- "Mais la résidence senior, est-ce qu'il n'y aura que des séniors?"

> **À ce jour oui; il est vrai que la résidence senior s'ouvre aujourd'hui à d'autres personnes, notamment en situation de handicap, compte tenu de la typologie des appartements.**

- "Ce sera inclusif au départ, mais après...? Est-ce que les riverains pourraient assister à une réunion avec le bailleur lors de la présentation du projet?"

> **Comme je l'ai indiqué, une réunion sera organisée avec les riverains pour évoquer le projet plus en détail (réunion tenue le 11/12 à 18h30)**

- "Vous avez parlé de consultation pour les jeux; il y aura quoi comme type de jeux en centre-ville? Il manque une aire de jeux de type city stade pour les écoles."

> **Il faudra trouver un compromis entre les besoins des écoles, des administrés et les éventuelles nuisances sonores. Il y aura une concertation comme au Manot en ce moment.**

- "Quelle est votre position en matière d'urbanisme et notamment sur les zones agricoles et forestières?"

> **Rappel des règles d'urbanisme, des contraintes du PLUi et de la préservation des zones agricoles et forestières.**

- Quand seront intégrés les lotissements?

> **La Promenade du Pouy sera intégrée au prochain conseil municipal, quant à la Promenade des Pins, les discussions sont en cours avec l'aménageur.**

- Réactions et débats sur la présentation du projet d'aire de jeux.

> **Emplacement définitif sera soumis au vote des habitants**

DÉCHETS – OM – SICTOM :

- Est-ce que Monsieur le Maire peut agir sur le SICTOM? Les poubelles jaunes sont ramassées tous les 15 jours alors qu'elles se remplissent en moins d'une semaine. Il y a donc un problème pour déposer ses déchets de tri qui finissent souvent dans la poubelle verte.

> **Une expérimentation en cours sur le quartier du Manot pour la modification de la fréquence de collecte. Une réflexion est à mener avec le SICTOM et les copropriétés pour les résidences.**

- Comment va se traduire le projet de containers enterrés dans une impasse? Comment se fait l'accès à ces containers? Y a une carte? (non, ils sont en accès libre) Il y a donc un risque de dépôts sauvages.

> **Le problème des incivilités et des dépôts sauvage n'est pas lié à la présence des containers enterrés.**

- Il paraît qu'on va avoir l'obligation de composter au 1^{er} janvier prochain?

> **Non, l'obligation concerne seulement le SICTOM qui devra proposer aux habitants une solution de compostage, ce qui est déjà le cas.**



- Réactions sur la présentation de l'expérimentation proposée par le SICTOM et présentée en réunion publique le 25/09. Il est évoqué le problème des bacs de la résidence Saint-Pierre : odeurs, débordement des bacs, dépôts de déchets par les gens de passage et incivilités.

> **Monsieur le Maire indique que les services de la ville effectuent régulièrement des passages en complément.**

TAXE FONCIÈRE :

- Réactions et débat sur la taxe foncière pendant la présentation.

> **Monsieur le Maire a expliqué la décision prise quant à l'augmentation des taxes foncières en évoquant l'augmentation des charges et la diminution des recettes de l'État notamment; un point a été réalisé sur les mesures prises sur l'ensemble de la commune et notamment en lien avec l'augmentation du coût des fluides.**

AFFAIRES GÉNÉRALES :

- Chez Gifi il y a un bassin qui est une véritable écloserie, il est tout le temps plein d'eau.

> **La commune travaille sur la réalisation de nichoirs à chauves-souris et à mésanges qui sont des prédateurs naturels des moustiques.**

SÉCURITÉ - INCIVILITÉS :

- Une dame signale du trafic, des nuisances sonores, des altercations entre le haut de Stephenson et le boulevard de Harbaux, accentués par l'extinction de l'éclairage.

> **A signaler, force de police + DCP**

- "Moi j'ai eu un vol dans mon jardin."

> **(Intervention sur l'extinction de l'éclairage) n'hésitez pas à appeler le 17. Il faut savoir que 90% des vols ont lieu en journée, majoritairement en période estivale et 30% ont lieu en présence des occupants.**

- Que comptez-vous faire concernant les incivilités dues au boulo-drome? Bruit, présence d'ordures, de mégots...

> **Des rondes du commissariat seront effectuées, contact pris par Monsieur le Maire; il est indiqué de prendre contact avec le service astreinte de la ville qui est en lien avec les forces de police.**

Le verbatim des réunions publiques est consultable dans son intégralité sur le site Internet de la ville.



ÉVÉNEMENTS

MARQUANTS ET POINTS D'ÉTAPES

Retour sur le Festival Arbor et Sens Une formule plurielle pour tous

Les 6, 7 et 8 octobre 2023, la commune de Saint-Pierre-Du-Mont a accueilli le festival Arbor et Sens. Ce rendez-vous de la nature a été entendu aussi bien par les acteurs du développement durable, de la transition écologique, que par le grand public et les familles !

Néophytes, écologues confirmés, petites et grandes mains vertes : ce festival fut l'occasion du grand rassemblement des amoureux de la nature. Animations, ateliers, conférences, points de restauration : naturellement, tout fut prévu pour accueillir les participants !

Ce festival a été organisé par le Collectif Landais Arbor et Sens (CLAS) en partenariat avec la municipalité de Saint-Pierre-Du-Mont.

L'événement jour par jour...

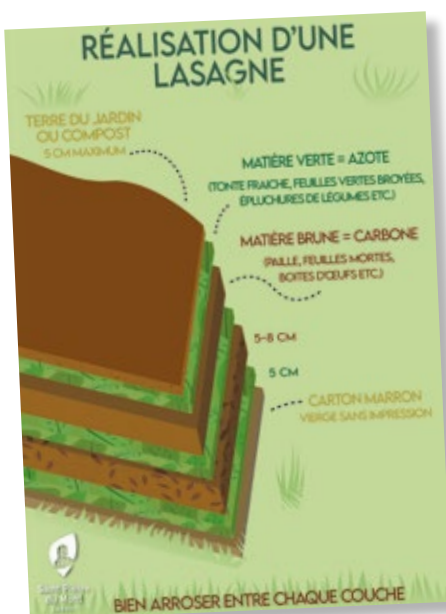
Le premier jour, ouverture du festival avec un Ciné-débat autour du film « La belle ville » de François Marquès et Manon Turina (2022)

Le deuxième jour, la micro-forêt jardin participatif du Pouy (qui fête ses 1 an), a été inaugurée. A cette occasion, le public a retrouvé deux manifestations récurrentes : la Refête du troc, échange libre et gratuit et la Gratisféria, un marché non commercial qui a permis l'échange de plantes, mais aussi de vêtements et de différents objets. C'est dans une ambiance festive que les bénévoles ont été mis à l'honneur en juste récompense de leur investissement. La journée s'est terminée par une soirée concerts avec des groupes locaux.

Ateliers du samedi : Construction de nichoirs à chouettes chevêches; Fabrication d'un bokashi

Le troisième jour, village associatif avec de nombreux ateliers et animations. Animations jeux géants. Concert, bal populaire, conférence sur l'eau et conférence « De l'importance du bocage dans nos campagnes ». Dégustation d'une soupe populaire, concert de clôture.

Atelier du dimanche : maquillage naturel et lactofermentation.



Préparez le sol avant de réaliser des plantations : le service Développement Durable vous fait découvrir la « lasagne » utilisée dans les micro-forêts.

Cette technique d'enrichissement des sols, accessible à tous, favorise la vie du sol, limite ou rend inutiles les arrosages, permet d'utiliser les « déchets » de jardins, favorise une installation et un pourcentage de reprise des végétaux bien plus important que lors d'une plantation sans amendement ou avec un simple terreau du commerce. Avant de planter une haie, un massif ou le potager, n'hésitez plus, lancez-vous, faites des « lasagnes » !



Le témoignage de monsieur Jean-Marc Rible, bénévole investi dans la micro-forêt du Pouy

« Je suis impliqué depuis quasiment le début du projet de la micro-forêt du Pouy. Je suis retraité, j'étais facteur. Je possède un jardin et j'aime la nature. Ma participation à la micro-forêt, comme celui des autres bénévoles, consiste en premier lieu à suivre les consignes de notre "maitre de chantier", Frédéric Torrecillos. Il dirige les équipes, il y a des étapes à respecter. J'ai effectué différentes tâches : l'étalement des feuilles et tout ce que l'on a utilisé pour faire différentes couches de compost. J'ai participé à la plantation et après, j'ai aidé à désherber. Fred nous envoyait des messages pour nous donner rendez-vous pour travailler en équipe. Moi, j'ai la chance d'habiter à côté de la micro-forêt. À part pour la plantation nécessitant un travail en équipe, j'y allais régulièrement de moi-même pour faire ce qu'il y avait à faire. Cette expérience a été très profitable, ça m'a permis de créer des liens avec les gens de mon quartier. Avant, on se croisait, mais on ne se connaissait pas. On s'est même trouvé des centres d'intérêt en commun ! Sur le plan humain, ça m'a enrichi. À l'avenir, j'ai dit à Fred que je ne m'investirai pas forcément dans une autre micro-forêt, pour ne pas me disperser, mais que je comptais continuer à suivre celle-ci. C'est une réelle satisfaction de voir cette micro-forêt du Pouy évoluer et se dire qu'on a un peu contribué à cela. C'est une expérience à vivre, l'équipe développement durable est motivée et très sympathique, ça encourage à faire du bénévolat ! »

Micro-forêt de la Tuilerie L'appel de la forêt !

Habitants de Saint-Pierre ou d'ailleurs :
Vous souhaitez nous aider ? Découvrir des techniques de jardinage ? Passez de bons moments dans une ambiance bienveillante tout en participant à un aménagement qui a du sens ?

N'hésitez pas, contactez-nous !
a.capitain@saintpierredumont.fr
www.saintpierredumont.fr



ANNONCE

Lors du festival Arbor et Sens, deux personnes ont laissé leurs coordonnées pour être informés du démarrage du projet micro forêt Tuilerie. Le papier sur lequel figurait ces coordonnées, a été malencontreusement détruit. Nous invitons ces personnes à bien vouloir se manifester de nouveau au 05 58 76 44 85, afin que leur demande soit dûment prise en compte.

OPÉRATIONS OCTOBRE ROSE ET NOVEMBER

Sous la houlette du chef de service Stéphane Pin, les mains habiles des agents du Centre Technique Municipal, ont apporté leur créativité à la campagne annuelle de communication pour sensibiliser le plus grand nombre à se faire dépister.

Octobre Rose

- Façonnage en interne et installation au centre bourg de 12 nœuds en bois à partir de chutes de bois récupérées
- Mise en place de « gélamines roses », pour l'éclairage public du parvis de la mairie
- Installation d'une banderole

November

- Façonnage en interne et installation au centre bourg de 8 moustaches, également à partir de chutes de bois récupérées
- Mise en place de « gélamines bleues », pour l'éclairage public du parvis de la mairie
- Installation d'une banderole pour l'opération November



L'ACTIVITÉ SPORTIVE

DES ATTENTIONS ET DES INTENTIONS

Les trophées des sportifs 2023

Le 6 octobre 2023, la septième édition du « Trophées des Sportifs » a été organisée au Pôle Culturel. Coordonnée par le service « sports et vie associative sportive » et animée par la voix de « Jeannot » de Radio MDM, la soirée a apporté son lot de joies, de surprises et d'émotions en tout genre.

Pas moins de 82 trophées furent remis à l'occasion de ce rassemblement. Les sportifs, les bénévoles et les dirigeants saint-pierrois ont été gratifiés à la hauteur de leur mérite. La cérémonie a été lancée par des clips vidéo portant sur la thématique choisie : les JO 2024.

Des animations musicales rythmées ont agrémenté l'événement. Une touche de Hip-Hop pour lancer la cérémonie et un soupçon de Zumba pour clôturer cette édition 2023.



Olivier Duchêne,
référent du secteur animation
et vie associative sportive
de la Ville, témoigne

"La sélection s'appuie sur des critères identifiés lors des premières éditions avec les associations et pérennisés depuis lors.

Ils se basent, sur le plan de la réussite sportive, sur les titres départementaux, régionaux et nationaux ainsi que sur les sélections obtenues, et sur l'éducation sportive (valorisation des formations, des dirigeants, des arbitres et des éducateurs). Nous avons conservé la remise du prix « Coup de cœur » qui permet à chaque association de mettre à l'honneur un projet de leur choix. Les trophées fédèrent et suscitent la venue non seulement des sportifs mais aussi de leurs familles et de leurs proches. Cette manifestation est devenue une date incontournable du calendrier des manifestations locales. Les animations et démonstrations proposées tout au long de la soirée permettent de valoriser l'ensemble des associations sportives de la commune et dynamisent la cérémonie, pour preuve... Lors de l'édition 2023, le public s'est mis à danser lors du passage de Faya Zumba ! C'est le moment attendu des amoureux du sport. "



Pelote Basque

Championnat de France Paleta Gomme Pleine en Mur à gauche

La pelote basque se porte bien à Saint-Pierre-du-Mont! Le club est composé de 90 licenciés de 6 ans à 70 ans, dont 25 « non-séniors ».

La relève est donc assurée!

Dans l'intervalle, le président du Sporting club pelote, Benjamin Courrèges, rappelle aux lecteurs quelques règles élémentaires liées à cette discipline sportive, ainsi que des informations relatives à la compétition qui vient de s'achever : "Grâce au dynamisme du club, nous avons accueilli le **Championnat de France les 13 et 20 janvier 2024.**"

La « pelote basque englobe » en fait plusieurs spécialités. L'Espace Multisports Saint-Pierrois a accueilli les finales de Paleta gomme, c'est une des disciplines de la pelote basque qui se joue en mur à gauche (pour l'hiver du moins).

Sur la « Cancha », demi-finales et finales de Nationale A (niveau supérieur) et Nationale B se sont succédées devant un public averti venu en nombre."

Coordonnées du club : 06 87 23 02 10
pel.st-pierre@laposte.net
Facebook : Pelote Saint Pierre

Les résultats :

En Nationale A, Morlaas Pelotari Club (Florent CARMENTOS et Nicolas MIREMONT) s'imposent 35 à 17 face au Pilotari Club Tarbais (Romain PHILIPPE et Julien VALERO).

A noter : 4^{ème} titre pour Morlaas sur 5 finales consécutives.

En Nationale B, l'ASC de Lafitole (Mathieu POSTERLE et Arnaud CASAGRANDE) s'imposent 35 à 19 face à la Pelote Ogeuloise (Arnaud BOZOM et David ZUNDA).



Franck Lorenzon

LE PONT DE "BATS" OU "BATZ" ET SON ENVIRONNEMENT PROCHE



Donnons-lui la parole !

« Je suis un pont qui permet à la voie ferrée Morcenx – Bagnères-de-Bigorre – décret du 24 août 1852 – de passer au-dessus de la route D 624 reliant Mont-de-Marsan à Dax. Je suis connu pour les événements du 21 août 1944 - combats pour la Libération. J'ai failli ne pas voir le jour, car, après l'attribution de la réalisation de la voie ferrée à la Compagnie des Chemins de fer du Midi, les élus montois, les élus saint-pierrois et les techniciens, ont eu un différend sur l'emplacement de la gare : les techniciens l'emportèrent et la voie monta vers la gare. Une plateforme (altitude 61 m) créée de toute pièce par un remblai au-dessus du ruisseau "La Rigole" sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-du-Mont (aujourd'hui tunnel piétonnier). Pour arriver à cette plateforme, il fallait partir du vallon du Bourrus (altitude 51 m) et monter à flanc du coteau de Saint-Pierre-du-Mont. La réalisation de cette rampe (1854-1857) commence dès l'arrivée de la voie ferrée au vallon du Bourrus – aujourd'hui il y a le pont de la rocade et le remblai barrant ce vallon - et elle monte vers la gare, en passant au-dessus de la route Mont-de-Marsan / Dax. Ce sont les ingénieurs et les ouvriers qui m'ont créé : moi, le pont de Batz, ouvrage d'art particulier avec ma forme oblique, mon soubassement en pierres de taille et ma voûte en briques positionnées en arc de cercle : ces briques ont été fabriquées dans les "tuileries" de Saint -Pierre-Du-Mont. Sous ma voûte, paysans et marchands, charrettes, carrioles et diligence passent et utilisent cette route. Aujourd'hui la circulation est telle que j'en deviens presque "un goulet d'étranglement".

En chiffres

- Construction : entre 1854 et 1856
- Premier train : le 6 Septembre 1857
- Le 18 et 28 août 1859 : inauguration de la ligne Morcenx - Bagnères-de-Bigorre. À cette occasion, l'empereur Napoléon III et sa famille font 2 passages.

Du beau monde jadis

Passage de Marie de Médicis et Charles IX, la famille d'Albret, Napoléon et son armée, et bien d'autres...

Mon voisinage actuel

La sente Castéra reliant Saint-Pierre à ces 2 lieux de rencontre, est devenue une côte ; la route encercle le rond-point de la Légion d'honneur. Tout à côté, depuis 1945, se dresse le monument aux soldats et résistants morts au combat en juin 1944 ; ceci vous sera conté ultérieurement par les écoliers du primaire.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Pierroises, Saint-Pierrois,

La majorité municipale vous présente tous ses vœux pour la nouvelle année, santé pour vous et vos familles, réussites.

La conjoncture est certes un peu difficile, inflation, guerres en Europe, au proche orient, en Afrique. Notre commune n'a pas été à l'abri des conflits avec l'émeute du mois de juin qui a vu la destruction d'un des symboles de l'intégration sociale que représentait le chalet de la Moustey. Une action qui a puni les habitants de ce quartier, les privant d'un lieu de réunion, d'échanges. Dans le cadre du grand projet de La Moustey initié par votre majorité municipale lors du premier mandat, un nouveau chalet est en construction et sera disponible au cours du 2^{ème} semestre 2024, il sera suivi par la rénovation de tous les espaces de ce quartier, espaces verts, voies douces, espace de circulation automobile.

Le programme de réalisation de voies douces se concrétise avec la réalisation de la liaison entre l'EMS et l'école Jules Ferry. Les projets de construction d'habitats seniors sont en cours, cela permettra à nos aînés qui ne peuvent plus rester dans une maison devenue dure à entretenir de trouver, dans le cœur de notre commune, un habitat plus adapté à leurs besoins.

Une première micro-forêt au Pouy a connu son premier été, une deuxième est en cours de préparation à La Tuilerie.

L'accroissement de la population de notre commune due à son attractivité, continue, nous sommes maintenant 10.236 habitants, ce qui a nécessité la restructuration des bureaux de vote de notre commune, vous pouvez le lire dans ce bulletin municipal.

Économies d'énergies, développement durable, transition écologique, démocratie locale lors des rencontres avec le maire sont et seront les axes de travail d'aujourd'hui et de demain de votre majorité municipale.

COLLECTIF POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

Bonne année 2024 à toutes et tous

Chères Saint-Pierroises, chers Saint-Pierrois,

Nous vous souhaitons une très belle année 2024 et tous nos meilleurs vœux.

Nous espérons que les fêtes de fin d'année ont été pour chacune et chacun d'entre vous des moments de joie et de partage avec vos proches.

Chaque début d'année est aussi le moment propice pour former quelques résolutions. Les nôtres sont connues.

Garder le cap fixé lors des élections municipales, c'est à dire construire un projet municipal en concertation avec chacune et chacun d'entre vous. Quels en sont les piliers ?

La solidarité. Offrir à l'ensemble des habitants les moyens de vivre dignement, de disposer de services municipaux de qualité, utiles et efficaces.

La démocratie. Permettre à tous les citoyens de la commune de participer aux choix d'avenir, d'être écoutés et respectés.

L'écologie. Initier à notre échelle les transitions nécessaires pour assurer la pérennité de notre écosystème.

Reste à développer ces piliers en actions concrètes. C'est à ces rendez-vous que nous vous invitons.

Nous proposerons prochainement plusieurs temps de réflexion et d'échanges ouverts au public pour entamer ce travail de fond comme nous l'avons fait au mois de novembre lors de notre réunion de mi-mandat où vous étiez plus de 80 à participer.

Nous avons présenté le bilan de notre action des trois dernières années et abordé les deux à venir avant les prochaines élections en 2026.

L'avenir de notre commune appartient à chacun d'entre nous. Ainsi, il nous revient d'en déterminer les orientations et de se donner les moyens de les mettre en œuvre.

C'est un beau défi, accomplissons-le ensemble !

Julien Paris, Patricia Beaumont, Elodie Escaffre, Frédéric Da Costa, Mireille Junca et Cédric Peter

L'AGENDA

CINÉMA / THÉÂTRE / SPORT / ASSOCIATION / CONFÉRENCE / CONCERT / MUSIQUE / FÊTE



FÉVRIER

DIMANCHE 18 FÉVRIER
Loto de l'association Détente et Loisirs à 15h00 à la Maison du Temps Libre.

DU 19 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS
Activité Aquakids
5 ou 10 leçons, cours du lundi au vendredi de 11h30 à 12h00, nombre de places limité.
Renseignements et inscriptions à la piscine ou au service des sports.

DU 19 AU 23 FÉVRIER
Vacances sportives « à la découverte de nos associations »
Renseignements auprès du Service des Sports au 05 58 75 31 07 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

DU 26 AU 28 FÉVRIER 2024
Vacances sportives « Challenge Spécial Ados »
Renseignements auprès du Service des Sports au 05 58 75 31 07 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

MARS

DIMANCHE 10 MARS
Loto de l'association Détente et Loisirs à 15h00 à la Maison du Temps Libre.

SAMEDI 16 MARS
Banquet annuel de l'ACCA
Organisé par l'Association Communale de Chasse Agréée de Saint-Pierre-du-Mont. à 12h, à la Maison du Temps Libre.

DIMANCHE 17 MARS
Loto de l'association des retraités de Saint-Pierre-du-Mont
Organisé par l'association des retraités de Saint-Pierre à 15h00 à la Maison du Temps Libre.

MARDI 19 MARS
à 18h00
Cérémonie du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie
Au cimetière du Bourg suivi du monument aux morts au square Jean Moulin, devant le Forum de la Culture et des Loisirs.
Rens : 05 58 76 44 82.

AVRIL

DIMANCHE 07 AVRIL
Vide-greniers
Organisé par la section Handball Club du Sporting Club à la Maison du Temps Libre.

DU 2 AU 5 AVRIL
Saint-Pierre Mon Sport
Semaine olympique et paralympique à destination des écoles de la commune.
Renseignements auprès du Service des Sports au 05 58 75 31 07 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

SAMEDI 13 AVRIL
Repas Moules Frites organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Pierre-du-Mont.
Rens : comitefetesspdm@orange.fr ou 06 65 61 23 32.

DU 15 AU 19 AVRIL
Vacances sportives « En route vers les jeux »
Renseignements auprès du Service des Sports au 05 58 75 31 07 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

DU 15 AU 26 AVRIL
Activité Aquakids
5 ou 10 leçons, cours du lundi au vendredi de 11h30 à 12h00, nombre de places limité.
Renseignements et inscriptions à la piscine ou au service des sports.

DU 23 AU 25 AVRIL
Vacances sportives « Challenge spécial Ados »
Renseignements auprès du Service des Sports au 05 58 75 31 07 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

SAMEDI 27 AVRIL
de 10h à 16h
A.D.D 2024 : Faites du Troc
Troc vert : échange gratuit de tout ce qui a rapport avec le jardin (plantes, graines, outils, etc...)
Gratisféria : marché non commercial où on peut donner objets, vaisselle, vêtements, livres, jeux, jouets en bon état, mais aussi en prendre ou en recevoir d'autres librement.
Ateliers : fabrication de couronnes de printemps, bouturage et marcottage, atelier parents/enfants, vannerie d'osier.
Retrouvez le programme complet et détaillé mi-avril sur le site internet, la page Facebook et l'application CityAll de la mairie de Saint-Pierre-du-Mont.
Forum de la Culture et des Loisirs, 21 avenue du 21 août.

MAI

DÈS LE 04 MAI
Activité Aquapitchouns
Reprise de l'activité Aquapitchouns tous les samedis jusqu'au 29 juin 2024, de 11h15 à 12h00.
Renseignements et inscriptions à la piscine ou au service des sports.

MERCREDI 8 MAI
Commémoration du 8 mai 1945.
A partir de 11h45, cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945, au Monument aux Morts, Square Jean Moulin.
Rens : 05 58 76 44 82.

CONCOURS

Concours de peintures 2024

1^{er} janvier au 31 mars 2024
Thème : « Métamorphose du paysage »
Exposition du 10 avril au 17 mai 2024
Remise des prix : 17 mai 2024 à 18h00 à l'Hôtel de Ville.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez déménagé ? Avez-vous pensé à prévenir votre Mairie ? La date limite d'inscription sur les listes électorales pour les élections européennes est fixé au vendredi 3 mai 2024. Vous pouvez vérifier votre situation et formuler votre demande d'inscription par téléprocédure jusqu'à cette date limite sur le site internet www.service-public.fr.

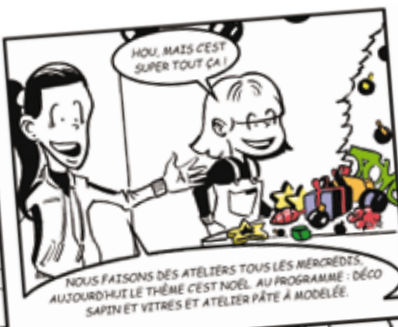
PROJET MICRO-FORÊT JARDIN-PARTICIPATIF DE LA TUILERIE

Retrouvez les dates des « samedis amendement » à la micro-forêt jardin participatif de la Tuilerie sur la page Facebook « Mairie de Saint-Pierre-du-Mont », le groupe Facebook « Micro-forêts jardins participatifs de Saint-Pierre-du-Mont » ou en téléchargeant l'application mobile City All.

COEUR D'ARTICHAUT

Ma p'tite page à moi

PARTAGE D'UN ATELIER DE NOËL AVEC L'AQM



DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR TOI ...

Ashley, Assia, Maria, Jehnodie, Jibril et El Bachir font partie des 40 enfants (environ) de 6 à 10 ans qui bénéficient tous les mercredis des ateliers proposés par l'Association du Quartier de la Moustey. Pour cet atelier de Noël, 18 enfants étaient présents. Les animateurs Pauline, Séverine et Maxime encadrent ces ateliers et proposent de nombreuses activités.

Séverine explique : « Tous les mercredis, nous recevons les jeunes du quartier le matin de 10h à 12h et de 13h30 à 17h. L'après-midi, nous recevons aussi des ados. Nous leur proposons des activités manuelles, récréatives, culturelles et sportives. Nous allons régulièrement à l'EMS. On fait aussi de la Zumba, des jeux de société, des activités extérieures, etc. Ces activités sont réservées aux enfants du quartier. »

